



COMMUNIQUÉ

29 mars 2022

L'ANAD a pris connaissance avec intérêt du communiqué final du Sommet extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat de la **CEDEAO** qui s'est tenu le 25 mars 2022 à Accra.

Les manquements au processus de la transition mentionnés dans le communiqué sont ceux que la classe politique, notamment l'ANAD et le G58, n'a cessé de déplorer.

A cet égard, l'ANAD exhorte les autorités de la transition à prendre en considération les préoccupations de la CEDEAO en procédant :

- A la finalisation d'un chronogramme de la transition dans le délai imparti par l'institution régionale ;
- A la mise en place d'un cadre de dialogue avec les acteurs politiques et la société civile pour une gestion inclusive, apaisée et réussie de la transition ;
- Au respect des dispositions légales et réglementaires dans le processus de récupération des biens présumés appartenir à l'Etat.

L'ANAD reconnaît que les crispations sociopolitiques que connaît notre pays rendent nécessaire et urgente l'intervention d'un facilitateur pour susciter et entretenir le dialogue entre toutes les parties prenantes. C'est pourquoi l'ANAD soutient la décision de la CEDEAO de nommer un facilitateur pour la Guinée.

Face à la situation de grande fragilité de tous ordres de notre pays, dans une conjoncture mondiale pleine d'incertitudes, nous avons besoin de rassemblement.

L'ANAD rappelle au CNRD la nécessité et l'urgence de publier la liste nominative de ses membres. C'est un acte important qui participe à la transparence et à la responsabilisation de la gestion des affaires publiques.

L'ANAD réitère sa disposition à participer à toute initiative pour une grande inclusivité dans la conduite des affaires publiques permettant de renouer avec l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais.

L'ANAD est aussi prête et déterminée pour user de tous les moyens légaux et légitimes pour défendre les droits et les libertés des guinéens à choisir ceux auxquels ils veulent confier le destin de la nation.

Conakry, le 29 mars 2022

La plénière